



Déclaration liminaire **CGT**
au Comité Social d'Administration (CSA)
du 23 octobre 2025.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

« Ce rapport social unique (RSU) constitue un outil de transparence et de pilotage, mais également un support essentiel du dialogue social ».

« Il est présenté aux organisations syndicales avant le 31 décembre en CSA (...)/ Le RSU est rendu public et est accessible sur intranet. » dixit le RSU central lui-même.

Et pourtant cette obligation réglementaire n'a pas été respectée l'année dernière dans plusieurs DT, et ne sera vraisemblablement pas davantage respectée cette année.

La CGT demande le respect des dispositions réglementaires concernant le RSU, et notamment la présentation de ceux-ci au sein des CSA locaux, et leurs mises à disposition dans les conditions réglementaires définies.

Concernant le contenu de ce RSU, la CGT note pour 2024 :

- que VNF **ne respecte toujours pas l'obligation** d'emploi de personnes en situation de handicap fixé à 6% de l'effectif total
- que si le nombre d'accidents est effectivement légèrement en baisse en 2024, par rapport à 2023, le nombre de jours d'arrêt a augmenté significativement, entraînant une **augmentation du taux de gravité**, ce que le RSU ne mentionne pas
- une très forte augmentation des **alertes RPS qui ont été multipliées par 7,5** sans que cela n'appelle le moindre commentaire, ou la moindre analyse
- une **très forte augmentation**, de l'ordre de 30% **des astreintes effectuées**
- une forte augmentation, de l'ordre de 14% des agents impactés par **l'obligation de prendre des repos compensateurs**
- une forte augmentation, de l'ordre de 12% d'agents contraints d'effectuer des heures supplémentaires, portant cette nécessité sur **plus de la moitié des effectifs**
- une très forte augmentation du nombre de jours épargnés sur le compte épargne temps (CET), **avec 4384 jours supplémentaires épargnés comparativement à l'année 2023**
- une **très forte augmentation**, de l'ordre de 23% **des jours d'absence pour raison de santé**

- en 2024, ce sont près de **92 000 heures supplémentaires effectuées à VNF, et sans doute bien davantage** **soit l'équivalent de 57 agents à temps plein toute l'année.**
- en 2024, ce sont plus de **35 000 heures qui ont été écrêtées aux agents** **soit l'équivalent de 22 agents travaillant à temps plein toute l'année, à titre gracieux pour VNF, bénévolement et dans l'illégalité.**

Ces données permettent d'illustrer objectivement les alertes incessantes de la CGT sur la dégradation des conditions de travail au sein de VNF, avec une surcharge de travail institutionnalisée, **entraînant une augmentation des risques pour les agents que ce soit pour leur santé physique et/ou mentale.**

Après avoir passé la première en démarrant en trombe sur l'acte 1, entraînant notamment la fermeture de 155 sites à VNF, le doublement des secteurs d'intervention, le changement des métiers, la réorganisation totale de l'exploitation et de la maintenance... et **alors que tous les indicateurs sont au rouge, tant sur les moyens humains que financiers, qu'il y a un risque de crash des personnels dans cette course folle à la modernisation, la direction générale accélère encore**, passe la seconde avec l'acte 2 pour aller toujours plus vite, laissant sur le bas-côté ceux qui ne peuvent pas suivre, ceux qui ne comprennent pas la direction suivie, ceux qui subissent, les incitant même à trouver une autre voie que la voie d'eau.

L'acte 2 de la restructuration de VNF, avec la rédaction des cahiers de filières, et la centralisation des agents au sein de directions nationales, sera menée à marche forcée, **dans des délais insoutenables ne permettant pas même, l'illusion crédible d'une concertation avec les premiers concernés, les agents.**

La CGT n'accompagnera pas la direction générale dans la casse du service public de la voie d'eau, dans les reculs sociaux sans précédent qu'impliquent la mise en œuvre brutale du COP avec l'acte 1 et 2, et dans les impacts au quotidien pour tous les agents, avec perte de sens du travail engagé, qualité de travail empêchée, mobilité imposée, souffrance au travail, risques psychosociaux...

A la CGT nous n'accompagnons pas les reculs sociaux, et les dégradations des conditions de vie pour les agents, nous les combattons, à VNF et partout ailleurs, pour construire une société plus juste, plus équitable, plus sociale, plus environnementale.

*Merci
Vos élus CGT au CSA central.*